

CONTRÔLE PAR ULTRASONS

Nos techniciens sont tous certifiés CND Niveau 2 conforme à ASNT recommandation SNT-TC-1A édition 2006 ■ NF EN14127 avril 2011.

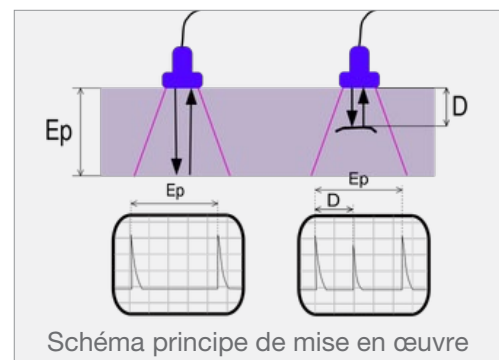
Le contrôle non destructif par ultrasons est une technique qui est très proche du contrôle échographique utilisé en médical. On parle d'ailleurs le plus souvent de technique échographique. **Elle consiste à envoyer une onde ultrasonore à l'aide d'un transducteur dans un matériau** qui peut être métallique, composite, plastique ou céramique et à recueillir la présence ou l'absence de signaux de réflexions sur des discontinuités internes de la matière (fissures, porosités, inclusions, etc.)

Elle peut être utilisée en manuel ou mode automatisé, le plus souvent en utilisant une seule face d'accès y compris pour des pièces de grandes dimensions et sur des distances de plusieurs mètres. Contrairement à la radiographie, **elle ne présente aucun risque en matière de sécurité et d'hygiène du travail.**



RECHERCHE DE CORROSION & CONTRÔLE DE MESURE D'ÉPAISSEUR

Des mesures d'épaisseur sont réalisables sur tous les matériaux non fibreux. Elles peuvent être réalisées à froid ou à chaud (maxi 500°C), avec état de surface brut, sablé ou revêtu (mesures entre deux échos). Les tolérances appliquées sont de plus ou moins 2 dixièmes de millimètres. Le minimum mesurable est de 0.5 mm.



TECHNIQUE CONVENTIONNELLE

mesure épaisseur par point suivant un maillage pour un suivi statistique de l'évolution de la corrosion.



DOMAINE D'APPLICATION

Tuyauterie, réservoir ou bacs hydrocarbure, ouvrages d'art, ouvrages portuaires...

DANS TOUS LES SECTEURS OU LA CORROSION DOIT ÊTRE MAÎTRISÉE

EXEMPLES D'APPLICATIONS

- > Surveillance des appareils à pression
- > Maintenance préventive sur installations classées
- > Contrôle réception de tuyauteries, tôles...
- > Contrôle périodique et obligatoire sur cuves, citernes
- > Réservoir ou bac d'hydrocarbure
- > Ouvrage d'art
- > Ouvrage portuaire...